

**Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mai 2023 à 20h
de la crèche-nursery « Les Chemins de l'enfance »
à la salle bourgeoisiale au-dessus de la crèche**

PRÉSENTS	EXCUSÉS
Parents :	Parents :
Famille Prétot/ Carrillo Famille Barras Famille Raboud Famille Moreira Famille Arnould Famille Oberson Famille Beachler-Courtine	Famille Suchet Famille Dénervaud Famille Milveca Famille Torres Famille Angéloz Famille Currat Famille Scheurer
Equipe :	Equipe :
Jérémie Guillaume Tara Sepe Patricia Kuster Noémie Mauron Elodie Clerc Emily Grasso Sophie Chassot Ylèna Michel Mathilde Laurent Zoé Sanches Xavier Ribeiro Gameiro Isis Custadio Santos	Anthony Kalteneder Chiara Sedda Nathalie Ouedra Naïda Abderrahmane Florian Richard Eva Gantner
Comité :	Comité :
Stéphanie Gobet Chantal Murith Laurent Paillard Valentin Petter Carla Lourenço (par Teams)	Fabrice Nancy
Autres :	Autres :
	Maud Comte Pascal Kaempfen

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal établi le 24 mai 2022.
Le PV est à disposition sur le site internet www.chemins-enfance.ch/#association.
Il ne sera pas lu lors de l'assemblée.
2. Rapport du président
3. Rapport du directeur de la crèche
4. Rapport du responsable des bâtiments
5. Rapport de la comptable
6. Rapport des vérificatrices de comptes
7. Présentation du budget 2023 et du nouveau tarif journalier
8. Décharge au Comité pour sa gestion et adoption des comptes
 - a. Votation sur la décharge du Comité pour sa gestion
 - b. Votation sur l'acceptation des comptes.
9. Election du comité
10. Election des vérificateurs de comptes
11. Divers

Ouverture de l'Assemblée

M. Laurent Paillard, président de l'association de la crèche-nursery « Les Chemins de l'enfance », ouvre l'assemblée à 20h00 en présence de 25 participants(e)s. Il souhaite la bienvenue à l'équipe éducative, aux membres du comité, aux parents et aux membres sympathisants et amis de l'Association.

Le comité se présente chacun à leur tour à l'assemblée.

Le président reprend la parole et s'excuse du couac lié à notre première convocation à l'assemblée générale prévue initialement, le 2 mai. Une erreur liée à la date d'envoi a entraîné que cette convocation vous est parvenue trop tard et n'était plus conforme aux statuts. Raison pour laquelle nous avons dû la repousser au 23 mai. Le président remercie l'assemblée de leur présence ce soir.

1. Approbation du PV de l'AG du 24 mai 2022

Le procès-verbal du 24 mai 2022 était à disposition pour lecture sur notre site internet.
M. Paillard passe à l'approbation de ce dernier, par un vote à mains levées.

- Le PV est approuvé à l'unanimité

2. Rapport du président

Au travers de ces quelques lignes, je me permets de vous retranscrire, en résumé, l'activité du comité des Chemins de l'enfance pendant l'année 2022.

Le comité s'est réuni 9 fois pendant l'année, dans sa composition actuelle. En plus de ces séances, chaque membre du comité a participé à de nombreuses séances et rendez-vous :

- avec les architectes pour reprendre et finaliser certains travaux encore à faire dans ces nouveaux locaux
- avec la bourgeoisie afin de valider certaines de leurs demandes ou des nôtres,
- avec le directeur des Chemins de l'enfance pour l'engagement du nouveau personnel,
- les nombreux chantiers qui ont occupés le comité lors de ses séances ont été les suivants :
- Fin de l'élaboration du nouveau règlement pour le personnel. L'ancien règlement n'était plus du tout adapté au fonctionnement actuel et à la nouvelle dimension des CE. Il a été entièrement revu et de nombreux points y ont été précisés. Ce nouveau règlement est en vigueur depuis le 1er janvier 2023.
- l'engagement de tout le nouveau personnel,
- l'aide à la direction dans les démarches auprès de l'OFAS et du SEJ pour des subventions liées à la création de nouvelles places d'accueil,
- en lien avec la comptable et la direction, la gestion des comptes et du budget,
- le soutien à la direction dans ces démarches, ses interrogations, ses prises de décision,

Au travers de ces quelques exemples, vous avez un aperçu de ce qui nous a occupés en 2022. Il y a eu aussi de multiples autres points, moins importants, dont nous avons discuté et quelquefois...débattu ! et qu'il serait fastidieux d'évoquer ici.

Je terminerai mon intervention en remerciant très chaleureusement tout le personnel des CE pour leur engagement sans faille en 2022, dans cette année où toute l'équipe a su renforcer et affiner la prise en charge des enfants et des familles dans ces nouveaux locaux de Riaz. Cela a généré une grande motivation chez chacun-e pour adapter l'accueil des enfants et des familles à ces nouveaux locaux, pour les faire vivre de manière accueillante, confortable et sécurisée, à l'image des CE. Que vous soyez toutes et tous remerciés du fond du cœur pour cet engagement.

Un grand merci également à notre Directeur, M. Jérémie Guillaume qui a su gérer de main de maître cette année 2022 avec toutes les contraintes et les défis auxquels il a été exposé, et qu'il a su relever de main de maître.

Un tout grand merci également à mes collègues du Comité pour leur motivation et leur engagement, pour leurs propositions, leur disponibilité, leur humour, pour tous ces moments sérieux, ou pas, que nous avons partagés,

Et bien sûr, un immense merci à tous les parents qui nous font confiance, qui acceptent de nous confier leurs enfants ! Soyez assurés que cette confiance que vous avez envers les CE nous touche.

Et un dernier mot : le comité est à la recherche de nouveaux membres ! Alors, chers parents, n'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Ayez la curiosité de venir vivre une séance de comité avec nous ! C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

3. Rapport du directeur de la crèche

Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre présence ici aujourd'hui, à l'occasion de notre assemblée générale annuelle. C'est un honneur pour moi de prendre la parole pour partager avec vous les réalisations de l'année écoulée et les perspectives pour notre crèche.

Dû à l'absence excusée de notre membre du comité, M. Fabrice Nançy, le rapport du responsable des bâtiments sera inclus au rapport de la direction.

L'année 2022 a été une année pleine de défis et de réussites.

Le déménagement à Riaz a représenté un tournant important pour notre établissement, nous offrant davantage d'espace et de possibilités pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

L'un de nos objectifs était d'atteindre un taux de remplissage de la crèche de 90% en l'espace de 18 mois. Grâce à notre réputation solide et à la confiance que les familles accordent aux Chemins de l'Enfance, nous avons pu atteindre cet objectif dès le mois d'avril 2022. Cela témoigne de notre engagement à offrir un environnement de qualité et sécurisé aux enfants et à leur famille.

Au cours de l'année 2022, nous avons accueilli 143 enfants répartis sur nos trois groupes de vie, ce qui représente un total impressionnant de 98 340 heures d'accueil.

Pour atteindre cet objectif, nous pouvons compter sur notre équipe dévouée de 16 collaborateurs, qui travaillent avec passion et engagement pour assurer le bien-être et l'épanouissement des enfants. Chaque jour, ils consacrent leurs efforts à créer un environnement sécurisé, stimulant et chaleureux pour nos petits protégés.

De plus, je suis heureux de vous informer que nous avons ouvert un poste de responsable de formation à hauteur de 15%. Grâce à cette nouvelle ressource, nous pourrions renforcer encore davantage nos programmes de formation et promouvoir une culture d'apprentissage continue au sein de notre crèche. Cela témoigne de notre engagement à investir dans le développement professionnel de notre équipe et à garantir la qualité de l'accompagnement que nous offrons à vos enfants.

En évoquant les accomplissements individuels, je tiens à féliciter Elodie pour le démarrage de sa formation en vue d'obtenir un brevet fédéral de responsable d'équipe, Chiara pour son engagement dans une formation d'éducatrice Montessori, Emily pour son entrée en apprentissage, Anthony pour son engagement dans la formation d'assistant socio-éducatif et Nathalie pour l'obtention de son diplôme d'éducatrice de l'enfance. Le développement professionnel de notre équipe est primordial pour offrir un accompagnement de qualité à vos enfants.

Je tiens également à exprimer ma sincère reconnaissance envers les membres du comité de notre association. Leur dévouement et leur engagement sans faille ont joué un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de notre crèche. Leur soutien continu, leurs idées novatrices ont contribué à façonner notre projet et à le faire prospérer. Leur implication dans la prise de décisions stratégiques, la gestion des ressources et la recherche de solutions a été inestimable. Nous sommes véritablement reconnaissants envers chaque membre du comité pour leur précieuse contribution. Votre engagement ne passe pas inaperçu, et nous vous remercions sincèrement pour votre implication constante.

En ce qui concerne les réalisations importantes de notre crèche, nous avons consacré toute l'année à nous approprier pleinement nos nouveaux locaux et à finaliser les aménagements nécessaires.

Nous avons également lancé le projet jardin, pour offrir aux enfants un espace extérieur propice à l'exploration et à la découverte.

En avril, nous avons organisé une activité spéciale pour faire éclore des poussins, suscitant l'émerveillement et la curiosité de tous.

En juin, nous avons célébré avec joie l'inauguration de la crèche, un moment chaleureux qui restera gravé dans nos mémoires.

Tout au long de l'année, nous avons également développé des activités thématiques, telles que la découverte des coutumes, et nous avons créé une ambiance festive à l'approche de Noël.

En parallèle de nos réalisations, nous avons également fait face à certains défis.

Nous avons rapidement réalisé que des problèmes de bruit n'avaient pas été pris en compte lors de la conception de nos locaux. Afin de remédier à cette situation, nous avons investi dans la pose de panneaux acoustiques pour améliorer le confort de nos espaces.

De plus, nous avons mis en place un nouveau logiciel de gestion des heures du personnel éducatif, et nous avons revu nos horaires afin de respecter les exigences légales en matière de temps de pause. Ces ajustements, bien que nécessaires, ont généré des changements pour les enfants, et nous restons vigilants pour assurer leur bien-être et leur stabilité.

Nous avons également continué à renforcer nos relations avec les familles.

Avec la fin de la période difficile liée à la pandémie de COVID-19, nous avons pu organiser des événements conviviaux, tels que la matinée "Signons ensemble" organisée par le groupe des trotteurs et les soirées parents au mois de septembre.

Nous avons également organisé des formations sur les premiers secours pédiatriques, en partenariat avec Emergency Training.

Parallèlement, nous avons débuté une réflexion sur nos pratiques d'observation afin de mieux comprendre les besoins individuels de chaque enfant.

En regardant vers l'avenir, nous avons de nombreuses perspectives prometteuses pour l'année 2023. Nous prévoyons de finaliser notre projet jardin, qui deviendra un espace éducatif riche en découvertes. Nous réévaluerons également notre projet pédagogique pour qu'il s'adapte au mieux à nos nouveaux locaux et à nos ambitions éducatives.

En outre, nous souhaitons organiser une formation "Signons ensemble" pour notre personnel et obtenir la labellisation de notre crèche dans ce domaine, afin de favoriser une meilleure communication avec les enfants.

De plus, nous nous engageons à organiser une simulation d'évacuation incendie pour garantir la sécurité de tous.

En conclusion, je tiens à remercier sincèrement chaque membre de notre association pour votre soutien continu et votre confiance en notre équipe.

Ensemble, nous avons réalisé de grandes choses, et nous sommes déterminés à poursuivre notre mission d'offrir un environnement d'apprentissage sûr et stimulant aux enfants.

Je vous remercie chaleureusement et je vous invite à échanger et à partager au quotidien vos idées pour continuer à faire grandir notre crèche.

4. Rapport du responsable des bâtiments

Inclus dans le point 3

5. Rapport de la comptable

Notre directeur M. Guillaume présente les comptes 2022.

Notre comptable Mme Lourenço n'étant pas présente physiquement, elle est en communication par Zoom pour répondre aux questions de l'assemblée.

Commentaires sur la présentation des comptes.

Salaires :

- Engagement d'un stagiaire pour l'accueil d'un enfant avec demande spécifiques
- Augmentation du taux de travail d'une des employées
- Charges sociales = provision de 15% pour éven. Augmentations de taux de primes (accident, maladie ou LPP)

Formation :

- Formation sécurité au travail
- Ortra, cours apprentis
- Formation Jérémie

Autres charges du personnel :

- Cadeaux employés
- Souper d'équipe fait en janvier 2023

Loyers :

- Augmentation du loyer dû aux travaux complémentaires demandés par la crèche dans le jardin (dalles) et menuiserie
- Location de la salle (mise à disposition par la bourgeoisie)

Electricité :

- Décompte final de l'électricité à la suite du déménagement de la Tour-de-Trême à Riaz

Matériel pédagogique :

- Comptabilisé en investissement

Petit matériel :

- Mise en place des locaux à Riaz

Nourriture :

- Les goûters et petit-déjeuner sont préparés et achetés par l'équipe, dépassement de CHF 7'000.00 car la crèche a accueilli plus d'enfants durant l'année. Pris de repas moins couteux car le goûter était préparé par l'équipe

Manifestations diverses :

- Frais comité, AG, inauguration, etc...

Maintenance informatique :

- Factures CSE pour Kibé

Amortissements :

- Plus d'investissements à la suite du déménagement à Riaz = plus d'amortissements
- Facture Round service (mobilier d'aménagement environ CHF 18'000.00), Cimasa SA (panneaux acoustiques CHF 13'500.00)

Résultat d'exploitation : CHF 30'931.29

Recettes/charges extraordinaires :

- Etat de Fribourg, création de places à la suite de l'ouverture de Riaz
- Etat de Fribourg, solde SEJ subventions parents 2021
- Administration fédérale, création de places à la suite de l'ouverture de Riaz
- Réserves pour futurs investissements, remplacements et éléments extraordinaires tel que :
 - CSE Kibé (voir offre)
 - Kibé mobile CHF 3900.00
 - Kibé compta/salaires CHF 4130.00
 - Hébergement CHF 1250.00
 - Configuration / maintenance / support CHF 1'000 par année
- Proposer de bonnes conditions salariales
- Stabilité financière, avoir des liquidités suffisantes pour couvrir 3 mois de charges fixes, également une baisse de fréquentation, arrêt de travail de longue durée
- Formation continue de l'équipe
- Cabanon CHF 10'000.-
- Stores intérieurs pour améliorer les conditions de sécurité de l'équipe
- Comité a accordé une centaine d'heures pour la révision du projet pédagogique

6. Rapport des vérificateurs de comptes

Madame Elodie Baechler Courtine effectue la lecture du rapport des vérificateurs des comptes.

Le rapport atteste que les comptes de l'Association crèche-nursery Les Chemins de l'enfance sont tenus avec précision et sont parfaitement corrects.

Il remercie Madame Carla Lourenço pour le travail effectué et propose par conséquent à l'assemblée générale d'en donner décharge.

7. Présentation du budget 2023

Notre directeur, M. Jérémie Guillaume présente le budget 2023.

Voir fichier budget 2023

Mme Moreira demande pourquoi nous avons prévu un montant pour l'entretien extérieur.

-> L'entretien n'est pas compris dans notre loyer. Elle est à la charge de la crèche.

➤ **Le budget est accepté à l'unanimité.**

8. Décharge au Comité pour sa gestion

Le Président demande à l'assemblée d'approuver la décharge du comité pour l'année 2022.

➤ **Décharge acceptée à l'unanimité.**

9. Votation sur la décharge du Comité pour sa gestion

Le Président demande à l'assemblée d'approuver la décharge du comité pour l'année 2022.

➤ **Décharge acceptée à l'unanimité**

10. Votation sur l'acceptation des comptes.

Le Président demande à l'assemblée d'approuver l'acceptation de comptes pour l'année 2022.

➤ **Les comptes pour l'année 2022 sont acceptés à l'unanimité.**

11. Election du comité

M. Laurent Paillard se représente en tant que Président.

M. Fabrice Nancy se représente comme membre du comité et responsable des bâtiments et informatique.

Mme Stéphanie Gobet se représente en tant membre du comité et support pédagogique.

Mme Chantal Murith se représente au comité en tant que secrétaire.

M. Valentin Petter se présente au comité en tant que membre et parent de la crèche.

➤ **Le comité dans son ensemble est élu à l'unanimité.**

12. Election des vérificateurs de comptes

Madame Elodie Beachler Courtine se représente et Madame Annaëlle Oberson se présente comme vérificatrices des comptes.

➤ **Mmes Beachler Courtine et Oberson sont élues à l'unanimité et notre président les en remercie.**

13. Divers

Notre Président demande à l'assemblée s'il y a des divers. Il n'y a pas de divers

L'assemblée est close à 21h.

Riaz, le 23 mai 2023.

Président du comité

Laurent Paillard

La secrétaire

Chantal Murith